

L'Hérault : un département très dynamique confronté à d'importantes fragilités sociales

Insee Analyses Occitanie • n° 140 • Septembre 2023



La population de l'Hérault augmente très fortement depuis 60 ans. Le département figure parmi les plus attractifs de France, entraînant une densification importante de la population à Montpellier et dans sa périphérie ainsi que sur le littoral. L'emploi connaît la même dynamique. Les activités dites présentiellees comme les services publics et le commerce se développent pour satisfaire les besoins des résidents toujours plus nombreux. Malgré l'essor de l'emploi, l'Hérault est l'un des départements de France métropolitaine où le chômage est le plus élevé. Les fragilités sociales sont fortes dans les villes-centres de Montpellier et de Béziers ainsi que dans l'arrière-pays rural, bien plus que dans les couronnes périurbaines.

Une population en forte croissance depuis 60 ans

Deuxième département le plus peuplé d'Occitanie, l'Hérault compte 1 232 800 habitants au 1^{er} janvier 2023. C'est l'un des quatre départements français dont la population augmente le plus entre 2014 et 2020. Sur cette période, la croissance atteint 1,2 % par an comme en Haute-Garonne, en Gironde et en Loire-Atlantique. Si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population continuerait de s'accroître pour atteindre 1 430 000 habitants en 2050. Ce dynamisme démographique n'est pas nouveau. Il est toutefois moins fort sur la période récente qu'au début des années 60 ► **figure 1**. Entre 1962 et 1968, la population a augmenté de 2,3 % par an en moyenne avec l'arrivée massive de rapatriés d'Algérie. Depuis cette période, le nombre d'habitants a évolué au même rythme qu'en Haute-Garonne, soit bien plus vite qu'en France métropolitaine.

L'Hérault attire les jeunes et les retraités

L'Hérault est l'un des départements les plus attractifs de France, après les deux départements corses. Entre 2014 et 2020, la population augmente d'en moyenne 1 % chaque année sous le seul effet des migrations résidentielles, ce qui représente environ 12 000 habitants supplémentaires chaque année. Parmi ces nouveaux arrivants, six sur dix sont des jeunes (18-24 ans) ou des retraités.

En 2018, 12 000 jeunes âgés de 18 à 24 ans se sont installés dans le département et 9 000 en sont partis. Les jeunes représentent 33 % du gain migratoire du département en provenance d'autres départements français. Ils viennent principalement des départements voisins : du Gard, des Bouches-du-Rhône, des

Pyrénées-Orientales ou de l'Aude. Environ 2 000 autres jeunes sont arrivés sur le territoire en provenance de l'étranger. Ces nouveaux habitants âgés de 18 à 24 ans viennent souvent afin de poursuivre leurs études. En 2020, près de 86 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur dont 81 000 à Montpellier. Près de trois sur quatre étudient à l'université. Montpellier est la quatrième ville française par son nombre d'étudiants derrière Paris, Toulouse et Lyon. Leur poids dans la population est particulièrement important : 16 % des Montpellierains sont étudiants (15 % des Toulousains). Les jeunes de 18 à 24 ans représentent 9,4 % de la population de l'Hérault, soit 1,5 point de plus qu'en France métropolitaine ► **figure 2**.

Le département attire également des retraités, qui s'y installent plus souvent qu'ils ne le quittent. Ils représentent 26 % du gain migratoire du département en provenance d'autres départements français. Un retraité sur cinq s'installant dans l'Hérault vient d'un département d'Occitanie, un retraité sur cinq d'Île-de-France. Ces arrivées de retraités contribuent au vieillissement de la population. En 2019, 22 % des Héraultais sont âgés de 65 ans ou plus (20 % en France métropolitaine). Selon les dernières projections démographiques, la part des 65 ans ou plus gagnerait 6 points d'ici 2050 et le département compterait alors près de 140 000 seniors de plus qu'en 2019.

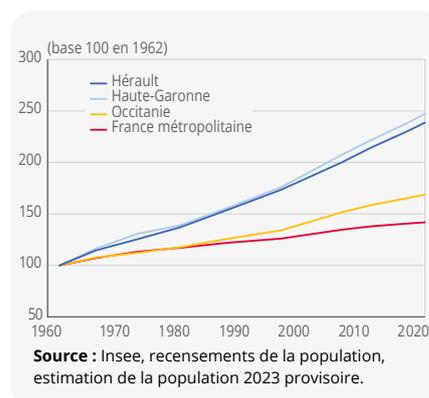
Un étalement des zones urbaines pour accueillir les nouveaux arrivants

En 2020, 85 % de la population du département vit dans les aires d'attraction des villes (AAV) ► **définitions** de Montpellier (68 %) et de Béziers (17 %). En 60 ans, la population du département a augmenté très fortement autour de Montpellier et dans une

moindre mesure sur le littoral et autour de Béziers ► **figure 3**. Le nombre d'habitants a été multiplié par trois dans l'actuelle aire d'attraction de Montpellier.

En 2020, l'Hérault est le 12^e département de province par sa densité de population. En dehors des deux principales villes et de leur périphérie, les zones les plus densément peuplées sont Sète et les principales stations balnéaires (Valras-Plage, Agde, Palavas-les-Flots, Frontignan, La Grande-Motte) ainsi que les communes de l'axe Clermont-l'Hérault-Pézenas, le long de l'autoroute A75. Dans ces territoires déjà très denses, les nouveaux habitants sont nombreux chaque année et leur accueil constitue un enjeu important. Il se réalise en densifiant le territoire. Entre 2009 et 2019, le nombre de ménages a augmenté deux fois plus rapidement que l'espace consommé pour l'habitat (+20 % de ménages et seulement +9 % d'espace consommé). Au total, le nombre de m² consommés par ménage supplémentaire est le deuxième plus faible de province (260 m²), derrière le Rhône (190 m²). Il est bien inférieur à celui constaté

► 1. Évolution de la population entre 1962 et 2023



en Haute-Garonne (480 m²) et en France de province (830 m²).

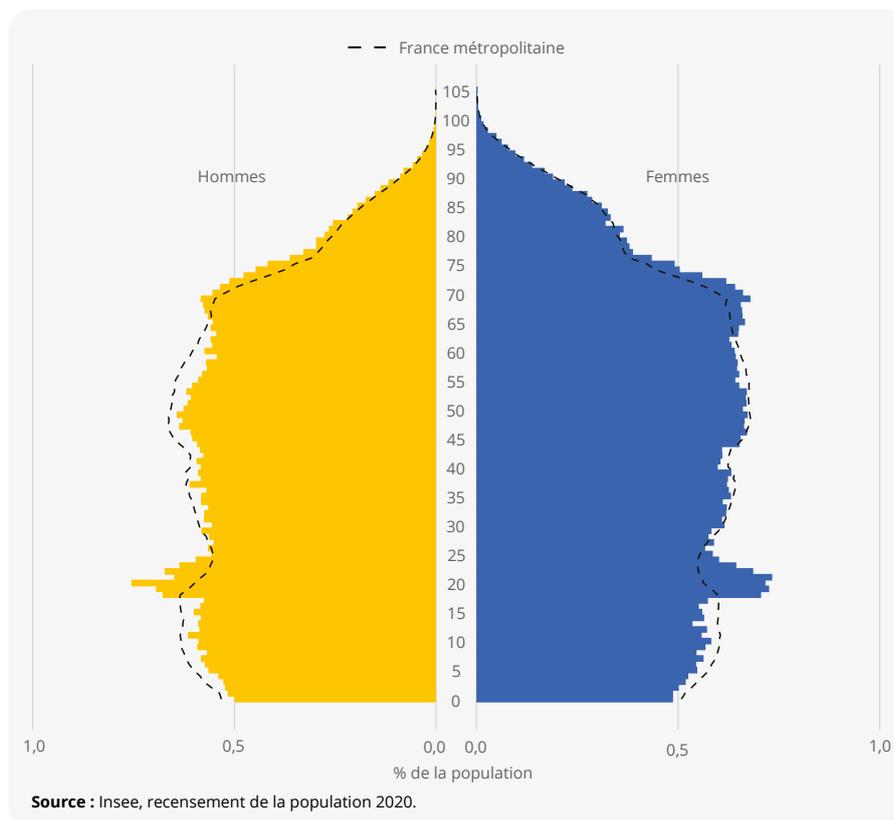
En 2019, 11,6 % des résidences principales sont sur-occupées ► **définitions** dans l'Hérault contre 10,6 % en Haute-Garonne et 9,6 % en France métropolitaine. La sur-occupation est encore plus marquée dans les zones très denses.

La densification du territoire est à l'origine de tensions sur le marché de l'immobilier. Les prix des transactions sont en forte hausse depuis 2016. C'est dans l'Hérault et la Haute-Garonne qu'ils sont les plus élevés d'Occitanie. Les prix sont élevés au sein de Montpellier Méditerranée Métropole mais aussi dans la communauté d'agglomération du pays de l'Or et la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup. Avec l'étalement urbain, les trajets en direction des villes-centres pour aller travailler s'intensifient et s'allongent. En 2018, plus d'un tiers des Héraultais en emploi à Montpellier parcourent plus de 10 km pour venir travailler. Les flux les plus importants concernent Castelnaud-le-Lez (4 300 navetteurs), Lattes (3 000) et Juvignac (2 500). Ils conduisent à d'importants engorgements des routes aux heures de pointe. Les transports en commun sont utilisés par 16 % des actifs de l'agglomération de Montpellier. Dans la ville-centre, seuls 22 % des Montpelliérains ayant un emploi utilisent les transports en commun pour se rendre au travail contre 27 % des Toulousains. Pour encourager ce mode de déplacement, la Métropole a mis en place progressivement pour ses habitants la gratuité des transports en commun sur l'ensemble du réseau TaM (Transports de l'agglomération de Montpellier) depuis 2020.

L'emploi croît et se resserre sur les activités tertiaires

Le nombre d'emplois a plus que doublé entre 1975 et 2019 dans l'Hérault, évoluant ainsi plus rapidement que la population. Entre

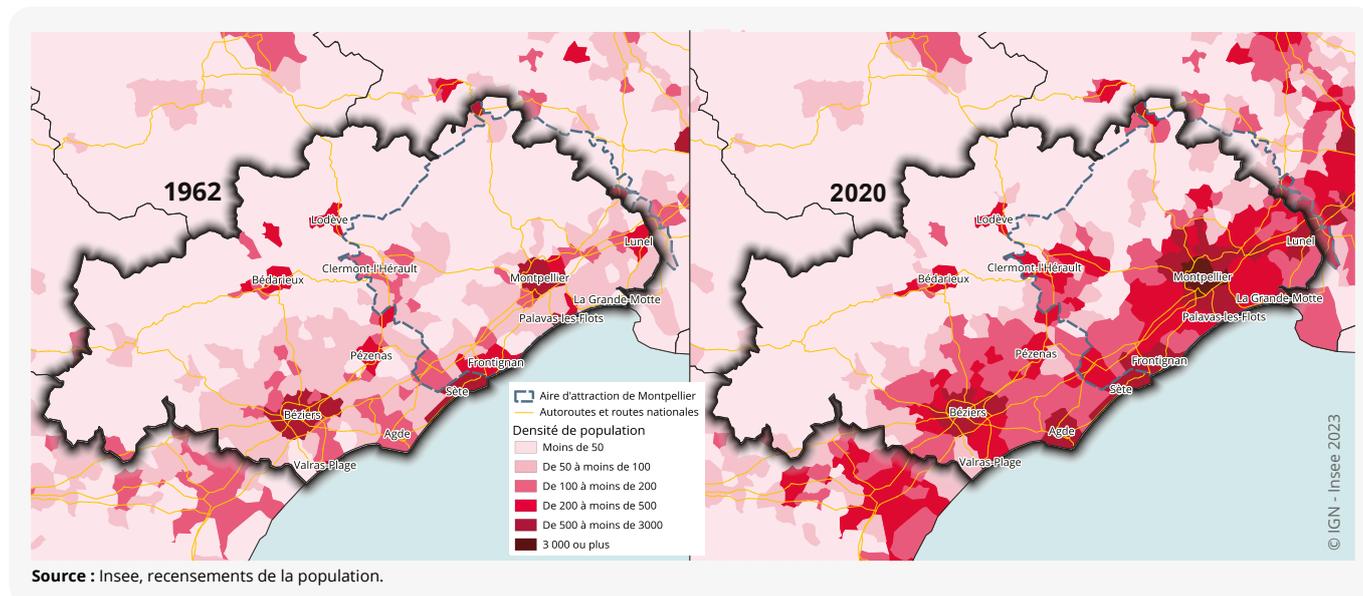
► 2. Répartition de la population par sexe et par âge



2008 et 2019 (dernière année avant le Covid), il augmente de 1,3 % par an en moyenne, plaçant l'Hérault en troisième position des départements français pour la croissance de l'emploi derrière la Haute-Corse et la Haute-Garonne. Comme ailleurs en France, les activités tertiaires progressent (+20 %) alors que l'agriculture et l'industrie reculent. En 2019, 440 000 personnes occupent un emploi dans l'Hérault dont 164 500 à Montpellier (38 %) et 39 000 à Béziers (9 %). 87 % des emplois salariés sont exercés dans les activités tertiaires, soit cinq points de plus qu'en Haute-Garonne et en France

métropolitaine. Les emplois des secteurs de l'administration publique, de la santé humaine et de l'action sociale, qui relèvent en grande partie de la sphère publique, sont en proportion plus nombreux dans l'Hérault. Dans le secteur privé, le plus gros employeur est la caisse régionale de Crédit Agricole mutuel du Languedoc à Lattes. Parmi les autres grands établissements privés, deux à Montpellier relèvent du secteur de la santé et de l'action sociale : l'Institut régional du cancer et la société de services à la personne Présence verte services. Les activités de ces établissements sont directement liées aux

► 3. Densité de la population en 1962 et en 2020



besoins de la population présente sur le territoire. Dans des domaines plus ouverts à la concurrence avec d'autres territoires comme les nouvelles technologies, deux gros employeurs sont basés à Montpellier : le site de recherche et développement de Sanofi-Aventis et le siège social Europe du Sud de l'entreprise Dell.

De nombreux emplois liés aux touristes

En 2019, 32 400 emplois sont liés à la présence de touristes dans l'Hérault, soit 9 % de l'emploi marchand dans le département (7 % en Occitanie). La zone littorale, longue de 87 km, compte aujourd'hui plus de dix stations balnéaires. Son urbanisation a été largement favorisée à partir de 1964 par la mission Racine. Cette mission avait pour objectif d'aménager le littoral pour attirer les touristes alors davantage tournés vers les côtes espagnoles. Cette opération est notamment à l'origine de la création des stations balnéaires de La Grande-Motte et du Cap d'Agde ainsi que des infrastructures de transport pour accéder au littoral.

Dans l'Hérault, 18 % des logements sont des résidences secondaires contre 15 % en Occitanie et 10 % en France métropolitaine. Cette proportion dépasse 60 % dans plusieurs stations balnéaires : Valras-Plage, La Grande-Motte, Agde, Portiragnes, Marseillan, Palavas-Flots. Les campings sont également très nombreux : 47 600 emplacements en 2023, classant l'Hérault au 3^e rang des départements français derrière la Vendée et la Charente-Maritime et devant le Var.

Sous l'effet du changement climatique, ces territoires littoraux sont exposés au recul du trait de côte, qui va encore s'accroître. D'après le Cerema, l'Hérault fait partie des cinq départements français pour lesquels plus de la moitié des côtes sont en recul. En 50 ans, le département a déjà perdu une surface équivalant à 90 ha.

Peu d'activités industrielles et agricoles

Les activités industrielles sont peu développées dans le département. Elles génèrent 6 % des emplois, deux fois moins qu'en France métropolitaine. Le plus gros employeur industriel est Horiba ABX, fabricant japonais de matériel médical de pointe, au sein du biopôle Euromédecine situé au nord de Montpellier. D'autres sociétés industrielles sont intégrées aux pôles de recherche médicale à Grabels (Euromédecine) et agronomique à Montpellier (Agropolis) qui rassemblent des entreprises, des centres de recherche et des unités de formation aux compétences reconnues dans le domaine des biotechnologies. L'agriculture est peu présente. Seulement 2,5 % des emplois sont agricoles en 2019, cinq fois moins qu'en 1975. L'activité viticole, très majoritaire dans l'Hérault, emploie de nombreux saisonniers ou

► Encadré 1 - Le changement climatique augmente les besoins en eau, notamment pour la viticulture

En 2020, près de 80 % des exploitations agricoles héraultaises sont spécialisées en viticulture. L'Hérault est le premier département viticole d'Occitanie, que ce soit du point de vue du nombre d'exploitations ou des surfaces cultivées en vigne. En raison des sécheresses successives subies ces dernières années, l'irrigation de la vigne devient parfois nécessaire. En 2020, 26 % des surfaces viticoles sont irriguées contre 21 % en 2010. D'ici 2050, les épisodes de fortes chaleurs devraient s'accroître sur le littoral et gagner l'arrière-pays. La forte croissance démographique et le changement climatique augmentent les besoins en eau sur le littoral. Le programme Aqua Domitia en cours de réalisation complète progressivement le réseau d'approvisionnement en eau. Il permet de mobiliser de plus en plus la ressource en eau du Rhône entre Montpellier et Narbonne pour répondre aux besoins agricoles, touristiques et urbains. L'eau du Rhône alimente déjà depuis plus de 60 ans le littoral et une partie des plaines agricoles de l'Hérault, de la Grande-Motte à la zone urbaine de Montpellier.

salariés occasionnels. Leur nombre diminue nettement entre 2010 et 2020 mais cette baisse est compensée par un allongement du temps de travail. L'agriculture biologique s'est fortement développée : 20 % des surfaces en vigne et 15 % des exploitations sont certifiées ou en cours de conversion, soit trois fois plus en 2021 qu'en 2010.

Un taux de chômage élevé malgré le dynamisme de l'emploi

Dans l'Hérault, le chômage reste très important malgré le dynamisme de l'emploi, la population active progressant encore plus vite que l'emploi. En 2022, le taux de chômage s'élève à 10,1 %, classant le département au 4^e rang des départements métropolitains, derrière les Pyrénées-Orientales, l'Aisne et la Seine-Saint-Denis, à égalité avec l'Aude. Le taux de chômage est un peu plus faible dans la zone d'emploi de Montpellier (9,5 %) mais un peu plus élevée dans celles de Sète (10,3 %) et de Béziers (10,9 %). La zone d'emploi d'Agde-Pézenas enregistre le plus fort taux de chômage de France métropolitaine (13,9 %).

Dans l'Hérault, la moitié des habitants ont un niveau de vie ► **définitions** inférieur à 21 130 € par an, soit 1 190 € de moins que le niveau médian en France. Ce niveau de vie modeste s'explique en partie par l'importance

du chômage dans le département. Il est un peu plus élevé dans l'aire d'attraction de Montpellier (22 100 €) ► **figure 5**. C'est 2 600 € de plus par an que le niveau de vie de l'aire d'attraction de Béziers. L'AAV de Montpellier concentre des actifs plus qualifiés et aisés. Un actif sur cinq y est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure contre un sur dix dans l'AAV de Béziers. Les diplômés d'études supérieures longues (Bac+3 ou plus) sont trois fois plus nombreux à Montpellier qu'à Béziers. L'Hérault est le 7^e département le plus pauvre de France métropolitaine derrière le Gard et devant le Nord : le taux de pauvreté y atteint 19 % contre 14 % en France métropolitaine. Il est moins élevé dans l'AAV de Montpellier (17 %) mais atteint 23 % dans celle de Béziers et 24 % dans celle de Sète. Il dépasse également 20 % dans les AAV d'Agde et de Pézenas ainsi que dans l'arrière-pays ► **figure 4**.

Des fragilités sociales accentuées dans les villes-centres

Les fragilités sociales sont plus marquées dans les villes-centres de Montpellier et de Béziers que dans leurs couronnes. Les niveaux de vie médians y sont inférieurs de 4 000 € et la population vivant sous le seuil de pauvreté y est deux fois plus importante.

► 4. Caractéristiques de la population selon différentes zones en 2019*

Quartiers prioritaires de la politique de la ville	Part de la population	Taux de pauvreté	Part de la population ayant un diplôme d'études supérieures	Part des familles monoparentales
Hérault	100,0	19	33,7	18,3
Quartiers prioritaires de la politique de la ville	8,8	51	18,9	32,2
Aires d'attraction des villes (AAV)				
AAV de Montpellier	67,1	17	39,5	18,2
- dont pôle	30,5	23	46,1	22,1
- dont ville-centre	24,7	26	46,1	23,8
- dont couronne	36,6	12	34,7	15,6
AAV de Béziers	16,5	23	22,6	18,0
- dont pôle (=ville-centre)	6,6	34	21,9	23,6
- dont couronne	9,9	16	23,0	14,9
AAV d'Agde	4,6	21	19,7	18,3
AAV de Sète	3,7	24	25,5	21,1
AAV de Pézenas	1,4	22	27,0	20,5
Arrière-pays	6,7	22	23,4	16,4
France métropolitaine	///	14	31,0	15,9

* 2018 pour les données relatives aux quartiers prioritaires de la politique de la ville
Sources : Insee, recensements de la population 2018 et 2019, Filosofi 2020.

Les villes-centres abritent plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

► **définitions** (12 à Montpellier et 3 à Béziers) qui concentrent les populations les plus précaires : 18 % des Montpellierains et 34 % des Biterrois vivent dans un QPV.

Plus généralement, en 2019, plus de 100 000 Héraultais vivent dans un QPV, soit 9 % de la population du département (6,5 % en moyenne en province). Les trois quarts d'entre eux résident dans un QPV de Montpellier ou de Béziers.

Dans ces quartiers, le taux de pauvreté dépasse 50 % en 2020. Le QPV de l'Île de Thau à Sète et celui d'Iranget Grangette à Béziers figurent parmi les 20 plus pauvres de France avec plus de 60 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté. ●

Bérénice Costes, Claire Kubrak

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

L'aire d'attraction d'une ville (AAV) définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de densité de population et d'emploi et d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

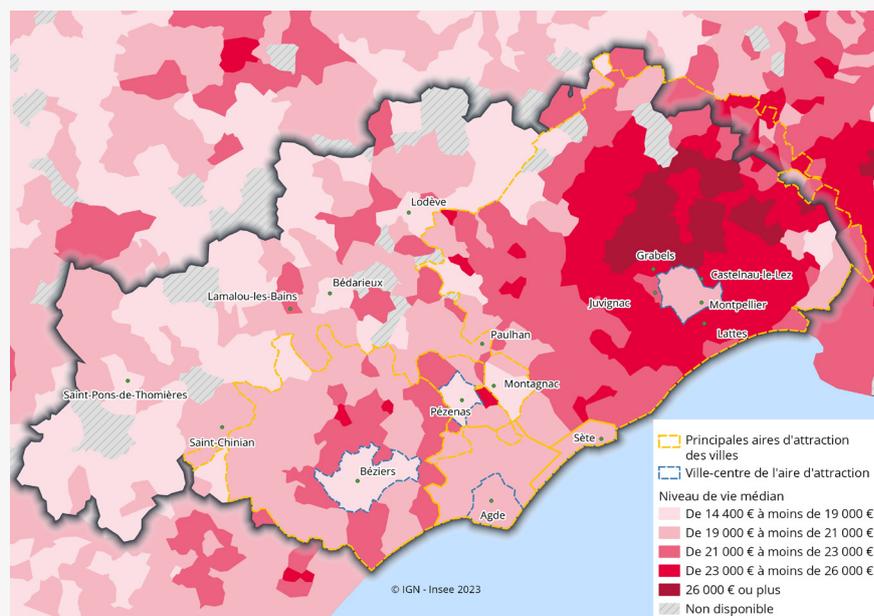
Un logement est en situation de **sur-occupation** s'il lui manque au moins une pièce par rapport à la situation d'occupation « normale ». Cette situation « normale » est établie par exemple à une pièce pour une personne seule (ou deux pièces si aucune ne fait plus de 25 m²), à deux pièces pour un couple sans enfant et à trois pièces pour un couple avec un enfant.

Les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)** sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils ont été définis au sein des unités urbaines de 10 000 habitants ou plus sur la base de deux critères : un QPV doit avoir un nombre minimal d'habitants et un revenu médian très bas comparé à celui de son unité urbaine d'appartenance et au revenu médian national.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage (revenu à disposition pour consommer et épargner) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les UC permettent de tenir compte des économies d'échelle liées à la composition du ménage : une UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **taux de pauvreté** est la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian national une année donnée, soit 1 120 euros mensuels par unité de consommation (UC) en 2020.

► 5. Niveau de vie médian par commune en 2020



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFI-P-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

► Encadré 2 - Dans l'arrière-pays, un habitant sur deux a au moins 50 ans

L'arrière-pays englobe les communes situées en dehors des aires d'attraction des villes de Montpellier, de Béziers, de Pézenas, d'Agde et de Sète. Il couvre 40 % de la superficie du département mais seuls 7 % des Héraultais y résident. Il est dix fois moins dense que le reste du département.

Il est composé principalement de petites communes rurales. Seules quatre communes ont plus de 4 000 habitants : Lodève (7 400), Bédarieux (7 700), Montagnac (4 300) et Paulhan (4 000). Elles disposent toutes les quatre d'une large palette des commerces et des services nécessaires à la vie courante. Quatre autres communes sont également des pôles de services : les bourgs ruraux de Lamalou-les-bains, d'Olonzac, de Saint-Chinian et de Saint-Pons-de-Thomières. Ces pôles répartis sur tout le territoire permettent de limiter les temps d'accès aux équipements. Par exemple, le temps d'accès médian en voiture à un collège est inférieur à 20 minutes pour toutes les communes de l'arrière-pays, à l'exception de quelques-unes situées à l'ouest et au nord du département où il peut atteindre 35 minutes.

La population augmente moins rapidement dans l'arrière-pays que dans le reste du département (+4 % en 10 ans). Les habitants y sont beaucoup plus âgés : la moitié d'entre eux a 50 ans ou plus contre 41 ans dans l'ensemble du département ; 28 % des habitants ont 65 ans ou plus dans l'arrière-pays contre seulement 21 % dans le département.

Le niveau de vie médian y est inférieur de 2 000 € par an à la moyenne du département. Cela s'explique par une faible part des cadres et des professions intermédiaires.

► Pour en savoir plus

- « Hérault - Principaux moteurs des dynamiques d'emploi : les migrations résidentielles et le tourisme », *Insee Analyses Occitanie* n° 109, septembre 2021.
- « Regard sur l'Hérault », préfecture de l'Hérault, 2021.
- « Dans les territoires, des fragilités face au chômage malgré un emploi souvent dynamique », *Insee Analyses Occitanie* n° 85, novembre 2019.
- Évolution démographique de la population française (1954-1965), *L'information géographique*, volume 29, n° 5, 1965, p. 196-203.
- Indicateur national de l'érosion côtière : premiers enseignements.

